



LES MODIFICATIONS DU MARCHÉ EN COURS D'EXÉCUTION

Gérer les événements clés de la vie du marché

La vie du marché, sujette à différents aléas techniques et financiers, peut être bousculée et oblige l'acheteur à prendre en compte de nouvelles contraintes et à les intégrer. La réforme des marchés publics est venue modifier les règles de modifications du contrat et notamment des avenants. Ce nouveau cadre juridique doit être maîtrisé pour sécuriser la gestion de son marché

FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT

Ref. : 6819065

Durée :
1 jour - 7 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 755 € HT
Collectivité : 755 € NET

Repas inclus

LIEUX ET DATES DÉTAILLÉS

À distance

04 déc. 2025

- 04/12/2025 09:00 --> 04/12/2025 17:30 à À distance

OBJECTIFS

- Définir le cadre juridique, technique et financier des modifications en cours de contrat
- Gérer les différents événements affectant l'exécution des marchés
- Anticiper les évolutions potentielles du marché

Sur l'année 2023, le taux d'atteinte des objectifs est de 4,43/5

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Acheteurs et gestionnaires des marchés publics assurant l'exécution des marchés

PRÉREQUIS

Connaître la réglementation générale et le suivi d'exécution des marchés publics

COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en œuvre les modalités de modification du marché et maîtriser le cadre juridique qui les régit.

Un quiz d'évaluation doit obligatoirement être rempli à l'issue de la session pour valider les acquis de la formation.

PROGRAMME

Pendant

Les modifications du marché en cours d'exécution

Maîtriser le régime juridique des modifications d'un marché

- L'obligation de définition précise des besoins
- Objectif et cadre général des modifications possibles



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

ACP FORMATION SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@acpformation.fr
Siret 400 915 583 00050



- Définition des modifications contractuelles ou unilatérales
- La notion d'avenant - la notion de décision de poursuivre
- Conditions réglementaires de mise en œuvre (notion de modifications substantielles)

Mettre en oeuvre son pouvoir de modification unilatérale

- Un principe général applicable aux contrats administratifs : modifications pour intérêt général
- L'impact du CCAG Travaux sur les modifications unilatérales
- Les conditions de recours et limites
- Les modalités d'application et de mise en oeuvre
- Les décisions de poursuivre
- Les règles de passation pour les collectivités territoriales

Cerner les formes d'événements impactant les marchés

- Sous-traitance (acte spécial)
- Report des délais
- L'évolution des prix du marché
- Contenu de la prestation
- Situations concernant le pouvoir adjudicateur
- Situations concernant l'opérateur économique

Étudier les modifications du marché

- Les modifications du marché interdites
- Les modifications du marché autorisées
 - les clauses de réexamen
 - les prestations supplémentaires devenues nécessaires
 - les circonstances imprévues
 - la substitution d'un nouveau titulaire
 - les modifications non substantielles
 - les modifications de faible montant
- La portée des clauses de renonciation lors de la contractualisation des avenants

Sécuriser la rédaction et la passation des modifications de marché

- Les modalités de calcul et les limites à ne pas dépasser
- Les modalités de contrôle
- Les hypothèses de publication d'un avis de modification du marché public au JOUE
- Les obligations en matière de publication des données essentielles des marchés publics (article 107) : focus sur les modifications

Repérer les spécificités des accords-cadres à bons de commande

- Opportunité du calcul de l'incidence financière des modifications aux accords-cadres
- Les modalités de calcul et le seuil financier à prendre à compte selon l'accord-cadre (montant ou sans montant)
- La durée de validité de l'accord-cadre

Les autres possibilités de prévoir l'évolution du marché

- Les marchés complémentaires
- Les marchés de prestations similaires

ÉTUDE DE CAS

Rédaction de modifications de marché

INTERVENANTS

Pierre-Ange ZALCBERG

Ile de France

Pierre-Ange ZALCBERG

Arnaud LATRECHE



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

